

FOYER DE VIE LES ARAMONS

Rapport d'activité
2023



SOMMAIRE

Le mot du Président	2
La lettre du Directeur	3
1- LES EFFECTIFS : Taux de présence de 2021 à 2023	4
Foyer d'hébergement	4
Accueil de jour	4
2- LES PROFILS DES PERSONNES ACCUEILLIES AU 31 DECEMBRE 2023	5
Les pyramides des âges	5
Répartition des genres des effectifs globaux (externes + internes)	7
Les différentes situations de handicap	9
3- L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE	9
4- STAGES, ACCUEILS TEMPORAIRES et LISTE D'ATTENTE	11
5- L'ACCUEIL DE JOUR	11
6- LES RÉSIDENCES	16
7- LES PARTENARIATS	17
8- LE SERVICE RESTAURATION	19
9- LE SERVICE TECHNIQUE et SURVEILLANTS DE NUIT	20
10- LA COMMISSION ETHIQUE	20
11- LES CHANTIERS ET ÉVÉNEMENTS PROGRAMMÉS en 2024	21

Le mot du Président

L'année 2023 a été une année charnière pour PRATO-Les Aramons dominée par l'écriture du nouveau projet d'établissement. La lecture de ce projet, au-delà des chiffres statistiques montrent la forte activité des Aramons. C'est le reflet de l'implication de la direction et de tout le personnel au quotidien.

Je constate un rajeunissement des personnes prises en charge, de nombreux ateliers et nombreuses activités (24) sans compter les sorties adaptées aux attentes de nos résidents. Cela a été possible grâce à l'écoute par la direction des suggestions exprimées aux conseils de la vie sociale qui sont très animés et ouverts.

Les Aramons ont continué leur ouverture à l'ensemble des instituts médico-social ce qui n'était pas dans son ADN et ont continué à développer de nombreux partenariats.

J'en termine avec la création de la commission éthique qui cette année a réfléchi puis écrit une « Charte d'accompagnement à la vie affective et sexuelle ».

Les Aramons bénéficie de la politique d'accompagnement des directions du conseil départemental qui sont à l'écoute de nos besoins et de nos projets.

Tout est en place pour que l'année 2024 se déroule bien avec la mise en route du CPOM et surtout l'ouverture du nouveau bâtiment au mois d'octobre avec la création de 19 chambres ou studios pour accueillir de nouveaux résidents.

Bonne année 2024 à tous nos résidents et au personnel qui est mobilisé au quotidien.

Gilles ROMIEU, Président



La lettre du Directeur

L'année 2023 aura été principalement marquée par l'écriture du nouveau Projet d'Établissement 2024-2028, avec pour fil conducteur la bientraitance, l'autonomie et l'autodétermination des personnes accompagnées. Nous avons souhaité que ce nouveau projet soit élaboré selon une méthode participative avec le soutien du CREA-ORS Occitanie (Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité – Observatoire Régionale de la Santé). Les personnes accueillies et les accompagnants ont été conviés à des réunions au cours desquelles les pratiques professionnelles ont été questionnées, en prenant en compte les recommandations des bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé et les schémas d'orientation départemental et régional.

Le mot projet vient du latin et se décompose en deux racines : « pro » qui signifie « en avant », et « jacere » qui signifie « jeter ». Le projet, c'est, littéralement, ce qu'on jette en avant, c'est une idée mise en avant, un plan qu'on met en œuvre dans un avenir plus ou moins proche. Le projet décrit nos intentions, synonyme de dessein, il est une idée de ce qu'on pense réaliser, et liste les moyens utiles pour sa mise en œuvre. Il dessine les contours du cadre dans lequel nous envisageons de remplir notre mission d'accueil et d'accompagnement. Nous ne pouvons pas l'écrire sans prendre en compte la parole des personnes concernées.

Le second point marquant de l'année 2023 s'est inscrit dans la continuité du Projet d'Établissement au cours du dernier trimestre de l'année, c'est l'écriture du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens). Qu'est-ce qu'un CPOM ? Les CPOM ont été institués par l'ordonnance du 1er décembre 2005 (art. L.313-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles). Ils visent une meilleure contractualisation entre pouvoirs publics et gestionnaires de structures médico-sociales. Ils permettent à chaque acteur de se projeter dans l'avenir, d'inaugurer un nouveau mode de gouvernance et de sceller un contrat de confiance basé sur la qualité.

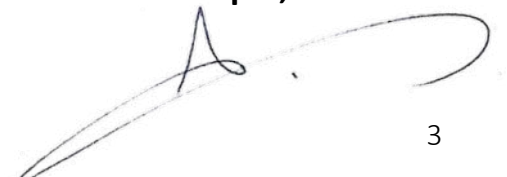
Les grandes lignes de notre CPOM 2024-2028 en adéquation avec le projet d'établissement sont constituées par de nombreuses fiches actions dont voici la synthèse :

- Promouvoir une communication adaptée et modernisée (Création de Documents Facile à Lire et à Comprendre et accroissement des contenus en ligne)
- Accompagner la transition numérique (accessibilité et prévention)
- Améliorer l'accès aux droits et à la culture notamment en renforçant les pratiques artistiques (Danse, Peinture, Chant) et en accompagnant l'accès à la santé
- Diversifier l'offre par l'ouverture de neuf studios autonomes et la création de nouvelles places en accueil de jour
- Développer le soutien aux aidants en renforçant les solutions de répit et en créant un « café des familles »
- Consolider l'analyse des pratiques et la démarche qualité de l'établissement.

Voilà une feuille de route ambitieuse que nous souhaitons conduire avec enthousiasme au bénéfice des personnes accueillies, nous n'allons donc pas manquer de travail dans les années à venir ! A commencer par la finalisation des travaux du nouveau bâtiment en octobre 2024 sur la parcelle 63 rue du Caducée qui va nous offrir de nouvelles salles d'activités au rez-de-chaussée, une nouvelle résidence composée de 10 chambres au premier étage et un nouveau dispositif « Studios autonomes » au deuxième étage. Ces extensions vont redimensionner totalement notre action puisqu'elles vont engendrer une augmentation des effectifs non négligeables avec l'accueil de dix-neuf nouvelles personnes et presque autant de nouveaux salariés.

Je vous donne donc rendez-vous l'année prochaine pour un rapport d'activité qui devrait lui aussi prendre du volume ! 😊

Arnaud Papin, Directeur



1- LES EFFECTIFS : Taux de présence de 2021 à 2023

Foyer d'hébergement

	2021		2022		2023	
Nb de journées	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
RESIDENTS	6900	6695	7267	7041	7435	7185
STAGES		+ 90		+101		119
Accueil temporaire		+ 121		+160		151
TOTAL	6900	6906	7267	7302	7435	7455
Pourcentage réel d'occupation		100.09 %		100.48 %		100.27 %

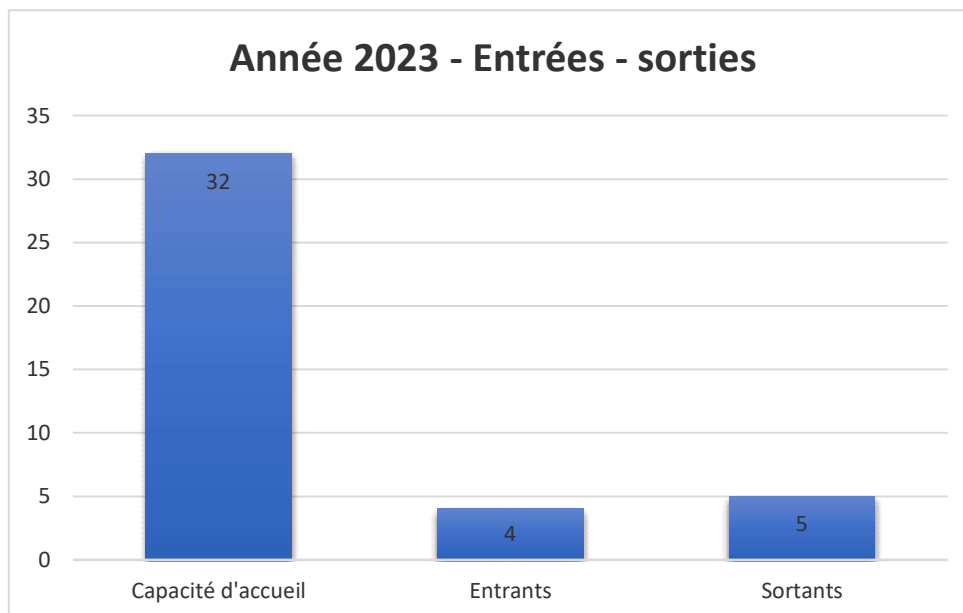
Le nombre de journées d'occupation par les résidents est en hausse constante depuis 2021, avec un pourcentage réel d'occupation au-dessus de 100%, atteint grâce à l'augmentation des stages et accueils temporaires qui viennent compléter les journées réalisées par les effectifs fixes.

Accueil de jour

	2021		2022		2023	
Nb de journées	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
RESIDENTS	2492	2240	2622	2326	2622	2391
STAGES		+ 73		+107		57
Accueil séquentiel		+ 109		+135		235
TOTAL	2492	2422	2622	2568	2622	2683
Pourcentage réel d'occupation		97.19 %		98 %		102.33 %

Sur l'accueil de jour, le taux d'occupation réel a dépassé cette année les 100 %.

Les partenariats avec les établissements médico-sociaux conduisent à de nombreuses conventions de stages et d'accueil séquentiels qui viennent nettement augmenter notre taux réel d'occupation.



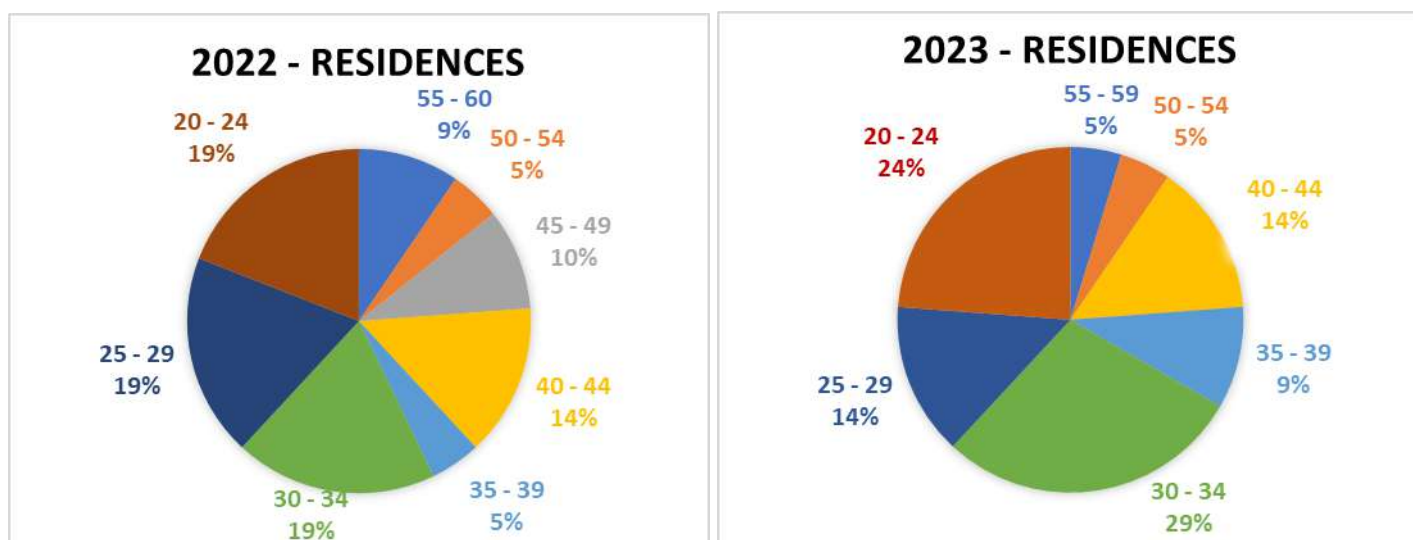
En 2023, quatre personnes sont sorties suite à des orientations : une orientation en Maison d'Accueil Spécialisé, une orientation en EHPAD, une orientation en FAM, un passage d'une personne externe en accueil séquentiel, et malheureusement, une personne nous a quitté des suites d'une longue maladie.

Quatre nouvelles personnes ont pu intégrer l'établissement en internat. Et une nouvelle personne non comptabilisée dans le tableau ci-dessous a pu intégrer les effectifs de l'externat en janvier 2024, pour compléter pleinement les effectifs.

2- LES PROFILS DES PERSONNES ACCUEILLIES AU 31 DECEMBRE 2023

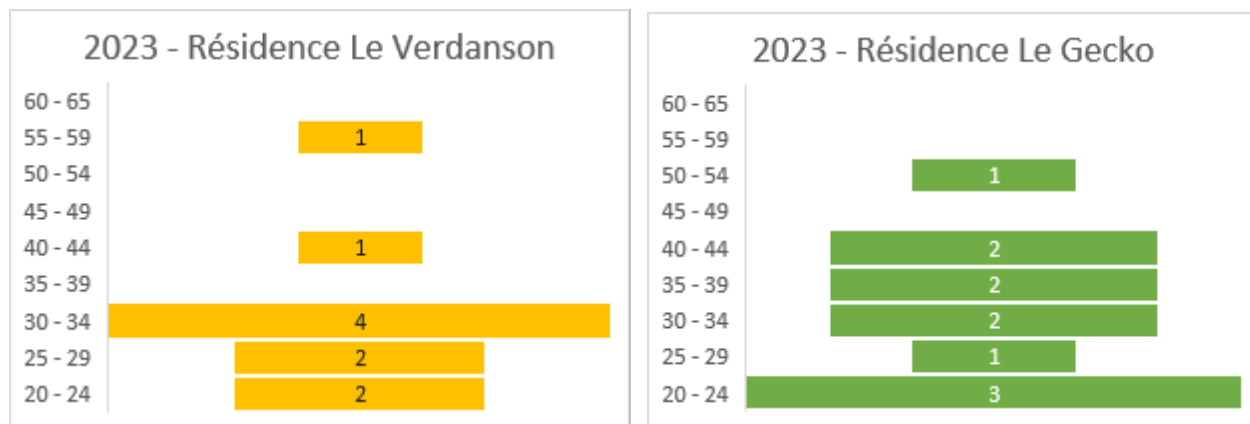
Les pyramides des âges

SUR LES RESIDENCES LE VERDANSON et LE GECKO :



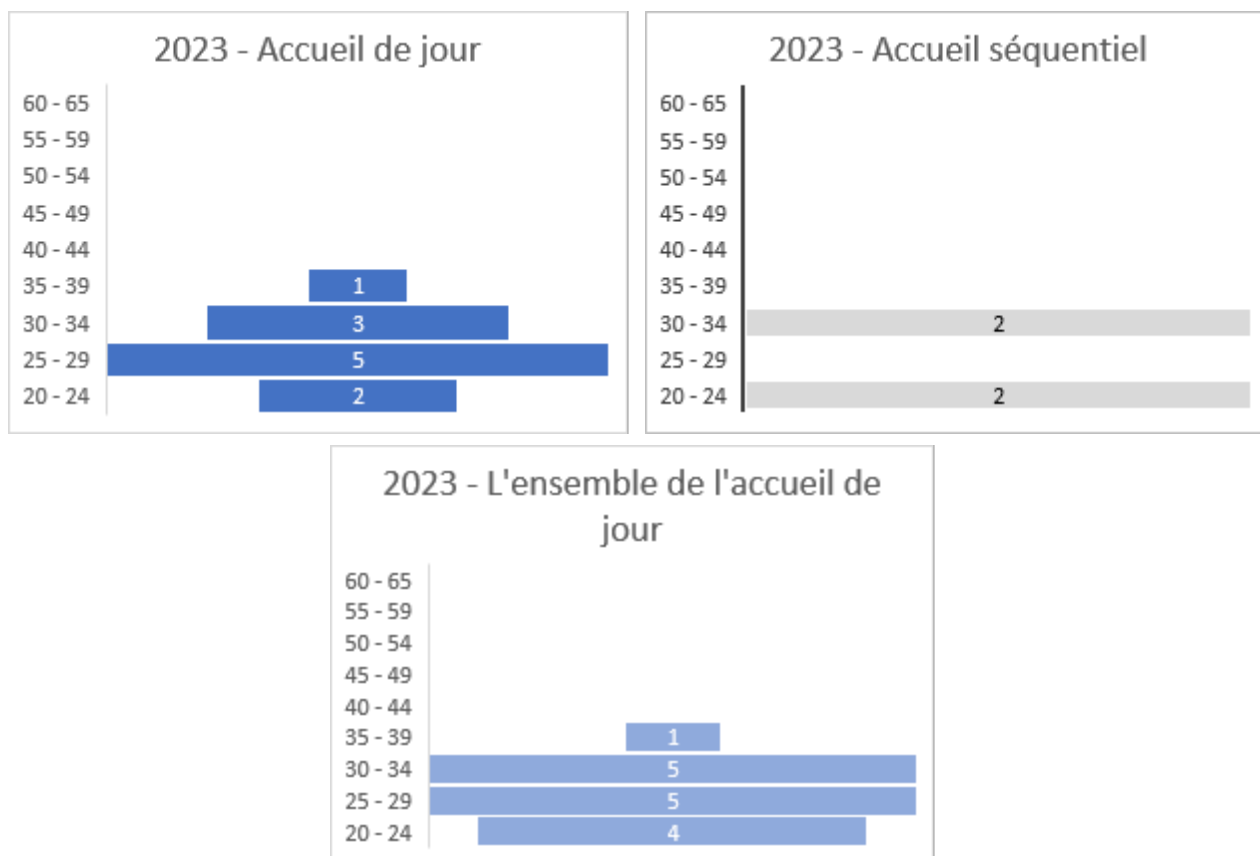
On peut voir que la tranche d'âge 50-60 ans qui s'élevait en 2022 à 14 % connaît encore une baisse conséquente en 2023 pour atteindre 10% seulement contre une augmentation de la tranche 40-44 ans équivalente de 4%. Il faut noter une disparition cette année de la tranche des personnes de 45 – 49 ans sur les résidences.

La tranche 30-39 ans est passée de 24 % en 2022 à 38% en 2023. Quant à la tranche des 20-29 ans qui se situait à 38 % l'an passé, elle n'a pas bougé.



En 2022, les deux résidences se rapprochaient d'un équilibre avec une moyenne d'âge de 33 ans sur le Verdanson et de 37 ans sur le Gecko. Cette année, cet écart s'est totalement réduit, avec une moyenne d'âge de 33 ans sur les deux résidences.

LA PYRAMIDE DES ÂGES SUR L'ACCUEIL DE JOUR (avec les ACCUEILS SÉQUENTIELS) :

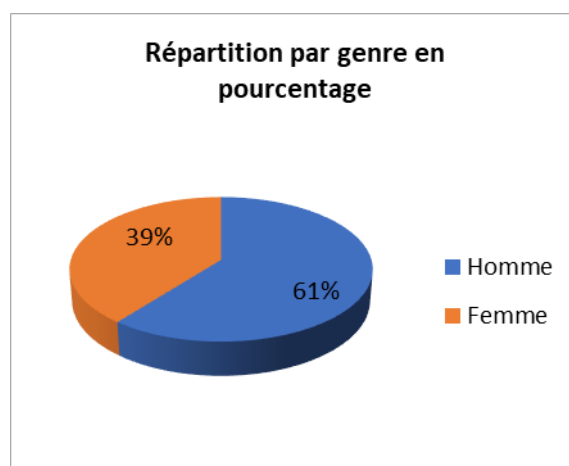
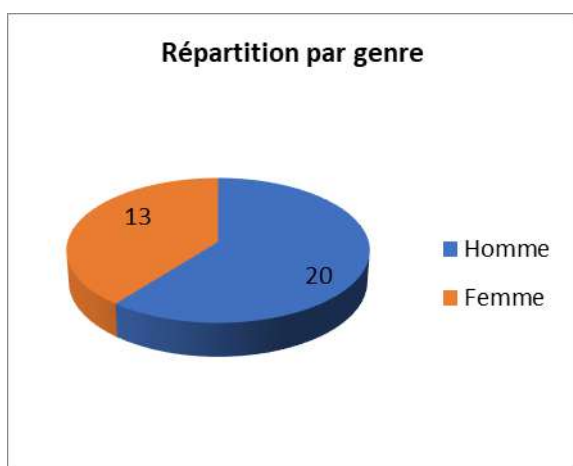


On peut voir que les effectifs de l'accueil de jour, comme les années précédentes, sont des personnes qui s'inscrivent dans une moyenne d'âge plus jeune que celle des personnes en foyer d'hébergement puisque celle-ci s'élève toujours 28 ans en 2022 comme en 2021 et 2022.

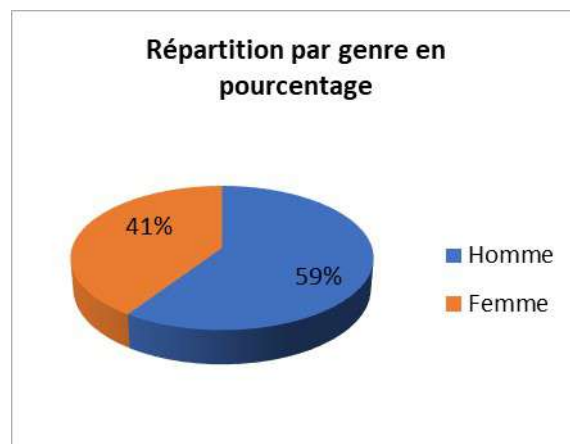
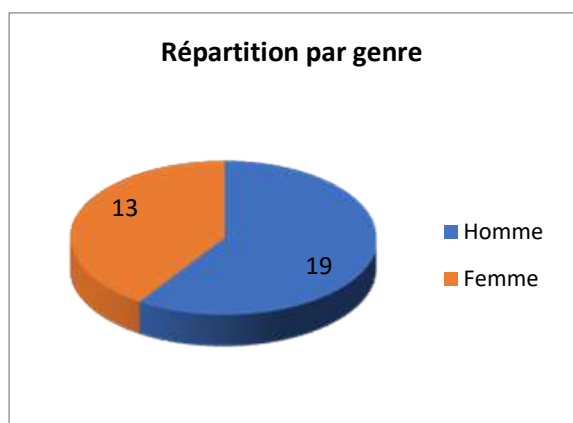
Ce qui nous conduit à une moyenne d'âge globale de 30 ans pour les effectifs globaux (accueil de jour + Foyer d'hébergement), une baisse de 3 ans par rapport à 2022.

Répartition des genres des effectifs globaux (externes + internes)

En 2022 :

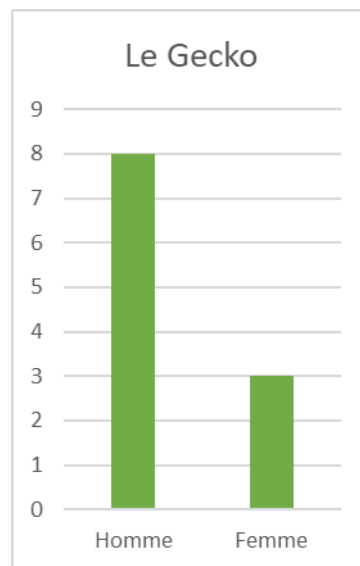
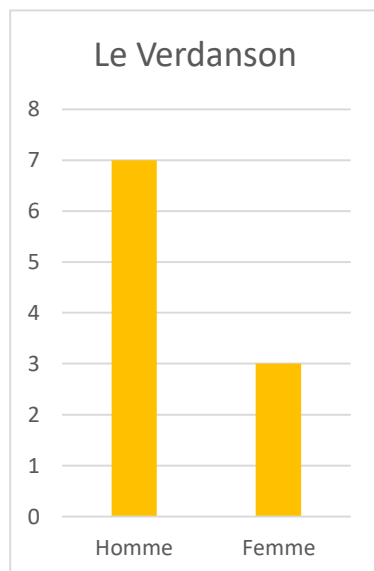


En 2023 :

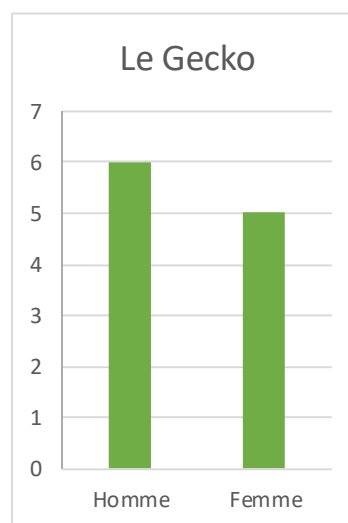
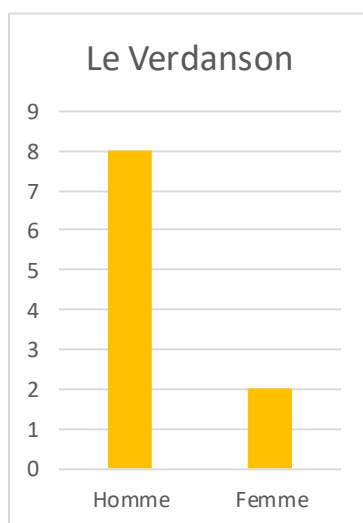


En 2022, le pourcentage de femmes accueillies était monté de 6 %. Cette année il connaît une augmentation de 2 % mais qui ne signifie pas un changement notable en nombre de personnes.

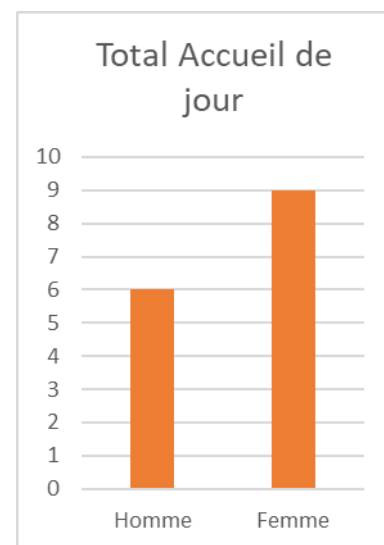
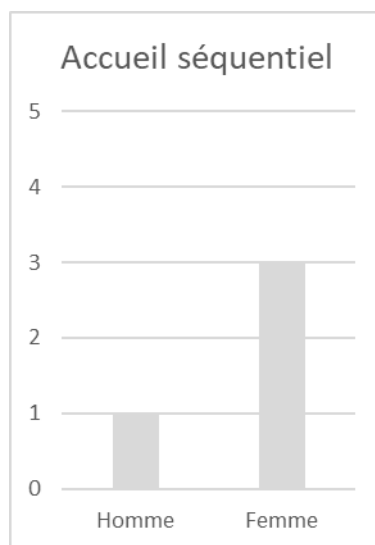
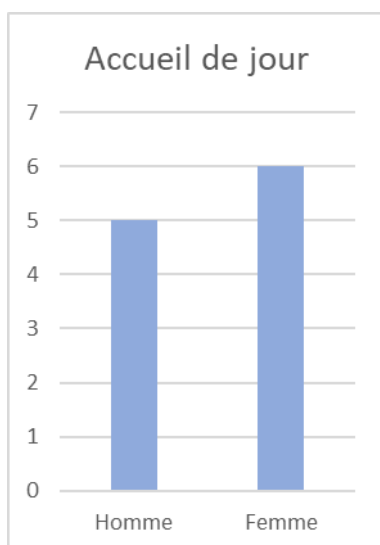
**Résidences
2022 :**



**Résidences
2023 :**



**Accueil
de jour
2023 :**



On peut remarquer que le nombre de femmes accueillies en externat est plus important que celui des hommes, contrairement aux personnes accueillies sur les résidences qui sont majoritairement des hommes.

Les différentes situations de handicap

Les 33 personnes accueillies au 31 décembre 2023 sont porteuses d'un **Trouble du Développement Intellectuel** comme handicap principal.

7 personnes ont comme handicap associé des **troubles psychiques et/ou psychotiques** (hors TSA).

9 personnes sont porteuses d'une **Trisomie 21**.

5 personnes sont porteuses d'un **Trouble du spectre de l'autisme**.

Dans le cadre de la « mesure 37 » qui vise à identifier les personnes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme non diagnostiquées en Etablissement et Services Médico-Sociaux, nous pourrons observer une évolution sur l'année 2024, quand la mesure sera terminée.

Tous les adultes réorientés en 2022 ont pu trouver une place dans un établissement répondant à leurs besoins en 2023.

Sur l'autonomie dans les transports

Comment les externes se rendent-ils à l'accueil de jour ?

Une personne est équipée d'une voiture sans permis. Une autre vient en accueil temporaire sur l'accueil de jour avec sa voiture.

Trois personnes viennent en transports en commun, seuls.

Les autres bénéficient de navettes prises en charge par l'établissement, les chauffeurs sont aussi des agents d'entretien et de maintenance (Salariés à temps plein).

Une navette « centre-ville » transporte le matin et le soir 4 personnes selon un circuit précis. Une navette « périphérie » profite à 4 personnes matin et soir. Au total 8 externes bénéficient du transport organisé par l'établissement.

3- L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

L'accompagnement psychologique des résidents se fait au travers d'entretiens qui peuvent prendre différentes formes, en fonction de la demande des personnes accompagnées, des équipes et de leurs besoins évalués :

- Des entretiens individuels, ponctuels ou réguliers suivant les besoins et demandes des résidents.
- Des entretiens de couple permettant un soutien à la verbalisation pour les deux partenaires et la médiatisation de leur relation.
- Des entretiens en présence d'un éducateur afin de soutenir et d'étayer les propos de la personne ou pour faire le lien dans le cas d'un sujet sensible.
- Rencontre des résidents stagiaires lors de leur stage d'admission.
- Le travail avec les familles de certains résidents, à leur demande

L'année 2023 s'inscrit dans la poursuite du travail déjà entamé en 2022 et a permis la création de nouvelles instances de travail auxquels la psychologue a amplement contribué :

- Continuité de l'atelier la vie sociale et affective en binôme avec un éducateur de l'accueil de jour à raison d'un atelier d'une demi-journée par semaine.
- Lien avec les médecins psychiatres, gériatro-psychiatre en présentiel ou en distanciel.
- Participation et animation des réunions cliniques une fois par semaine avec l'équipe de l'accueil de jour et l'équipe du foyer d'hébergement.
- Participation à l'élaboration des projets individuels d'accompagnements des résidents, ainsi qu'à la retransmission en présence des représentants légaux.
- Création d'un temps d'échange avec les veilleurs de nuits : 1 fois tous les 2 mois.
- Création d'un temps d'échange avec le personnel s'occupant des trajets domicile des résidents – institution, et de l'entretien des lieux de vie : 1 fois par mois.
- Création d'une réunion cadres médico-sociaux, en présence du directeur et du chef de service : 1 fois par semaine.
- Participation à la réunion de direction.
- Participation à la réunion "commission d'admission" où elle est impliquée dans les prises de décision autour de l'accueil de nouvelles personnes au sein de l'établissement.
- Participation à la réunion collective : 1 fois tous les 2 mois.
- Participation à la réunion "harmonisation des pratiques" : 1 fois par mois.
- Participation aux réunions de travail de l'évaluation interne – comité de pilotage de l'amélioration continue.
- Participation à l'analyse des pratiques avec l'équipe de cadres : 4 fois dans l'année.
- Participation à la commission éthique.
- Participation aux réunions « projet d'établissement ».
- Animation d'un groupe de parole sur les résidences si nécessaire.

Participation à la fête du lien : « Ce temps institutionnel permet de se rencontrer différemment, et de pouvoir échanger de manière informelle avec les différentes familles. »

- Réalisation de présentations ou de bilans psychologiques à l'intention de la Maison De l'Autonomie ou d'autres établissements.
- Participation à un temps d'échange autour des maladies rares et du syndrome de Prader Willy.

L'année 2023 s'est vue marquée par la participation à la mise en œuvre de la « mesure 37 » qui vise à identifier les personnes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme non diagnostiquées en Etablissement et Services Médico-Sociaux. Cette mesure est menée en partenariat avec le Centre Ressources Autisme de Montpellier. Ce travail d'ampleur va se poursuivre en 2024.

Cette année, la psychologue a continué à travailler les réorientations des 3 résidents concernés. Le premier a pu intégrer un Etablissement d'Accueil Médicalisé, le second une Maison d'Accueil Spécialisée et le troisième a pu bénéficier d'une place au sein d'un Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes dans un pavillon pour les Personnes Handicapées Vieillissantes.

Accompagnement de stagiaires psychologues :

- Une stagiaire dans le cadre de sa Licence 3 (70h)
- Une psychologue dans le cadre de France Travail (une semaine) afin de découvrir un établissement médico-social et le travail d'un psychologue auprès des personnes accompagnées.
- Une psychologue stagiaire dans le cadre de son Master 1, stage qui va se poursuivre jusqu'en Juin 2024 (250h).

Mise à jour des connaissances via :

- Une formation « Clinique des psychoses » : 1 semaine.
- Conférence sur le secret médical animé par Oncodéfi.
- Journée de l'Uriopss sur l'autodétermination.
- Conférence sur « l'exhibitionnisme moderne » organisée par le CRIAVS-LR – CHU de Montpellier.

Par ailleurs, la psychologue est membre du réseau « Interfoc », regroupant les différents Etablissements d'Accueil Non Médicalisés du département. Cette collaboration partenariale se concrétise avec des temps d'échanges cliniques entre psychologues une fois par trimestre. Elle participe également à de l'intervision, avec des psychologues de différents champs, avec présentation de situations pour lesquels on peut avoir besoin d'un regard extérieur. Cet échange a lieu une fois par mois.

L'année 2023 fut une année riche, marquée par une dynamique de travail positive, avec des réunions permettant de mener une réflexion sur l'accompagnement que nous proposons aux résidents. L'année 2024 sera l'occasion de poursuivre notre travail auprès d'eux, et d'élargir aux familles avec le projet d'un « café des familles » et de temps d'informations sur certaines thématiques.

Avec la création de deux nouveaux dispositifs d'hébergement, la création d'un second poste de psychologue a été envisagé et devrait voir le jour au 1^{er} octobre 2024.

4- STAGES, ACCUEILS TEMPORAIRES et LISTE D'ATTENTE

Durant l'année 2023, parmi les 14 personnes qui ont bénéficiées d'un stage de trois semaines en internat, 4 ont été admises, 3 admissibles et 7 autres en cours d'évaluation.

En externat, 6 personnes ont réalisé un stage d'évaluation sur deux semaines. Parmi celles-ci, 3 sont sur liste d'attente. Durant l'année 2023, une a été admise dans un autre établissement.

Deux adultes en liste d'attente sont venus en accueil séquentiel à raison d'une semaine par mois, à partir du deuxième trimestre, en l'attente d'une admission.

Trois personnes sont venues chaque semaine en accueil temporaire.

Au 31 décembre 2023, trois personnes se trouvaient sur la liste d'attente de l'internat et trois personnes sur celle de l'accueil de jour.

5- L'ACCUEIL DE JOUR

L'évaluation de l'année précédente a permis de constater que la majorité des activités proposées correspondent aux besoins des personnes accompagnées. L'atelier esthétique / bien-être est une nouvelle proposition qui s'est mise en place cette année. Les projets de l'ATO ont été renforcés par un soutien de l'équipe de l'hébergement à raison de deux demies journées par semaine. L'objectif est de proposer des accompagnements individualisés et de mutualiser les moyens entre les deux équipes.

Les activités se regroupent par thèmes principaux :

- **Activités manuelles et créatives :**
Travaux manuels, Peinture / Arts créatifs
- **Activités de jardinage et environnementales :**
Jardinage, Maison de l'Environnement
- **Activités sociales et développement personnel :**
Habilités sociales, Contes et histoires, Jeux, Projet de vie
- **Activités culturelles et éducatives :**
Médiathèque, Reportage / Journal
- **Activités sportives et de bien-être :**
Randonnée, Esthétique bien-être, Piscine, Sport (Objectif santé)
- **Activités de découverte et d'intégration sociale :**
Centre-ville, Centre équestre, Citoyenneté, EcoLothèque, Immersions
- **Activités artistiques :**
Chant, Dan'sing, Danse / Expérience de scène

Travaux Manuels :

16 adultes ont participé à cette activité visant le développement des compétences manuelles et créatives.

Réalisation d'objets utiles et décoratifs à partir de matériaux recyclés.

Immersion dans des activités de réparation de bateaux en bois une fois par mois, en lien avec une association de réinsertion favorisant l'inclusion et le partage intergénérationnel.

Accueil d'IME dans différents projets d'immersion.

Peinture / Arts Créatifs :

Implication de 25 personnes dans des activités artistiques, favorisant l'expression et l'ouverture culturelle.

Utilisation de différentes matières et support.

Participation à des expositions et à la décoration de l'établissement.

Jardinage :

Implication de 16 personnes dans l'entretien des espaces paysagers de l'établissement et la création de jardinières aromatiques.

Projet de potager et de poulailler en cours de développement.

Sensibilisation à la protection de l'environnement et partenariat avec la maison départementale de l'environnement.

Habilités Sociales :

Participation de 6 adultes à des activités favorisant l'échange et la gestion des situations du quotidien.

Accent mis sur la communication, l'affirmation de soi et le respect mutuel.

Utilisation d'un cahier individuel pour suivre la réflexion engagée.

Contes et Histoires :

Activité offrant un espace de détente et de repos à 10-12 adultes.
Création de différents espaces de relaxation, lecture et projection.
Valorisation des créations par des expositions et des interventions extérieures de conteurs.

Jeux :

Participation de 25 personnes à des jeux coopératifs jusqu'en juillet, puis de 9 personnes sur une journée à partir de septembre.
Visites mensuelles à la ludothèque pour diversifier les activités ludiques.

Projet de Vie :

Activité hebdomadaire permettant à 30 personnes d'échanger et de s'informer sur divers sujets de la vie quotidienne (La banque, les tutelles, les droits civiques, la santé, le vote...).
Création de classeurs individuels.
Interventions de professionnels externes pour des sessions d'information sur des thématiques spécifiques (Tutelle, droit de vote, protection de l'environnement, prévention numérique).
Visites d'ESAT en lien avec les projets personnalisés.
Participation au forum devenir adulte.

Médiathèque :

Visites hebdomadaires d'un groupe de 6 adultes à la médiathèque, favorisant l'immersion dans la cité et l'accès à la culture.
Valorisation des adultes par cette expérience enrichissante et sécurisée.

Atelier Reportage / Journal :

Engagement de 8 personnes dans la création de reportages et d'articles sur des thèmes variés.
Renforcement du lien avec les résidences et développement de la communication externe via les réseaux sociaux.
Apprentissage et valorisation des capacités cognitives : ordinateur, écriture, lecture, prise de parole, appareils photo.
Reportage dans la cité dans différents lieux.

Randonnée :

Participation de 7 personnes à des randonnées hebdomadaires, favorisant l'activité physique, la cohésion de groupe et la découverte de l'environnement naturel.

Atelier Bien-être/ Esthétique :

Séances de yoga, soins esthétiques et automassage pour favoriser le bien-être physique et mental. Mise en place de binôme pour apprendre à faire des soins sur des autres personnes.

Atelier Piscine :

Activité aquatique visant la détente, l'exercice physique et l'intégration dans le milieu ordinaire.
5 femmes participent à l'activité.

Atelier Centre-ville :

Sorties hebdomadaires pour découvrir et s'habituer au centre-ville, favorisant l'autonomie et l'intégration sociale. 4 personnes inscrites le lundi matin et 3 le vendredi matin. Apprentissage dans l'utilisation des transports en commun et les déplacements dans le centre historique.

Atelier Centre équestre :

Découverte du milieu équestre et valorisation personnelle à travers des activités de soin aux chevaux et d'équithérapie, voltige, jeux. Travail sur la pair-aidance (celui qui monte et celui qui aide). 6 personnes participantes.

Atelier Citoyenneté :

Création de partenariats externes et discussions sur des sujets de société, favorisant l'engagement citoyen et la connaissance des droits. Création d'outils FALCS avec utilisation de l'outil informatique. 6 personnes participent à ce projet.

Atelier Ecolothèque :

Exploration du lien avec les animaux et sensibilisation à l'environnement à travers des activités pratiques. 6 personnes inscrites.

Atelier Chant :

Quatre groupes ont participé chaque semaine à cette activité totalisant 20 participants. Le lundi après-midi, un groupe de chant libre a été créé, offrant aux participants une dynamique de travail sans pression de performance. Les trois autres groupes se concentrent sur la répétition et l'interprétation de chansons. Les participants écoutent des chansons via YouTube, avec des clips projetés sur grand écran, puis interprètent les chansons avec « l'éducateur-musicien ». Le matériel acquis cette année est mis à disposition pour chaque participant, ce qui a facilité l'apprentissage des chansons. L'activité de chant a donné à chacun l'occasion de se mettre en scène, de se faire plaisir, d'être à l'écoute des autres et de renforcer ses compétences vocales.

Dan'sing :

L'activité de dan'sing est née des demandes des résidents pour mêler le chant et la danse. Neuf résidents participent à cette activité, qui se concentre actuellement sur le thème de la comédie musicale. L'objectif de cette activité est que les participants puissent se produire dans d'autres établissements ou d'accueillir des spectateurs aux Aramons. Le dan'sing renforce les liens entre les résidents et ajoute une cohésion supplémentaire au sein du groupe. Ces deux activités mélangées offrent une occasion pour les participants de s'exprimer artistiquement, de travailler ensemble dans un environnement stimulant en y prenant du plaisir partagé.

Atelier Danse / Expérience de scène :

Cette activité amène une approche inclusive et stimulante pour les participants, en mettant l'accent à la fois sur l'expression individuelle et sur la progression collective.

L'activité a permis aux participants de s'exprimer librement à travers leur corps, ce qui a favorisé la créativité et l'authenticité dans la danse.

La division en deux groupes de niveau a donné la possibilité à chacun de progresser à son rythme, tout en bénéficiant d'un niveau de stimulation adapté à ses compétences.

Le fait d'avoir choisi un thème commun pour l'année à venir, et plus particulièrement la conduite d'un projet sur le thème de la transformation jusqu'à la représentation publique d'un spectacle travaillé sur l'année, est une approche qui s'est montrée efficace pour impliquer les participants et renforcer la motivation et la cohésion du groupe.

En choisissant ce thème inspirant pour la plupart, et en impliquant activement les participants dans la création et le développement du projet, ces derniers se sont sentis investis et engagés dès le début. Cela a augmenté leur motivation à participer et à contribuer au succès du projet.

Travailler sur ce projet commun a créé un sentiment d'appartenance et de solidarité au sein du groupe. Les participants ont développé des liens étroits en travaillant ensemble avec deux artistes vers un objectif commun, ce qui renforce la cohésion du groupe et favorise un environnement de soutien mutuel.

Le projet offre des repères clairs pour les séances de danse tout au long de l'année. Les participants savent ce sur quoi ils travaillent et comment chaque séance contribue à l'objectif final. Cela a aidé à maintenir la motivation et à maintenir le cap sur les progrès à long terme.

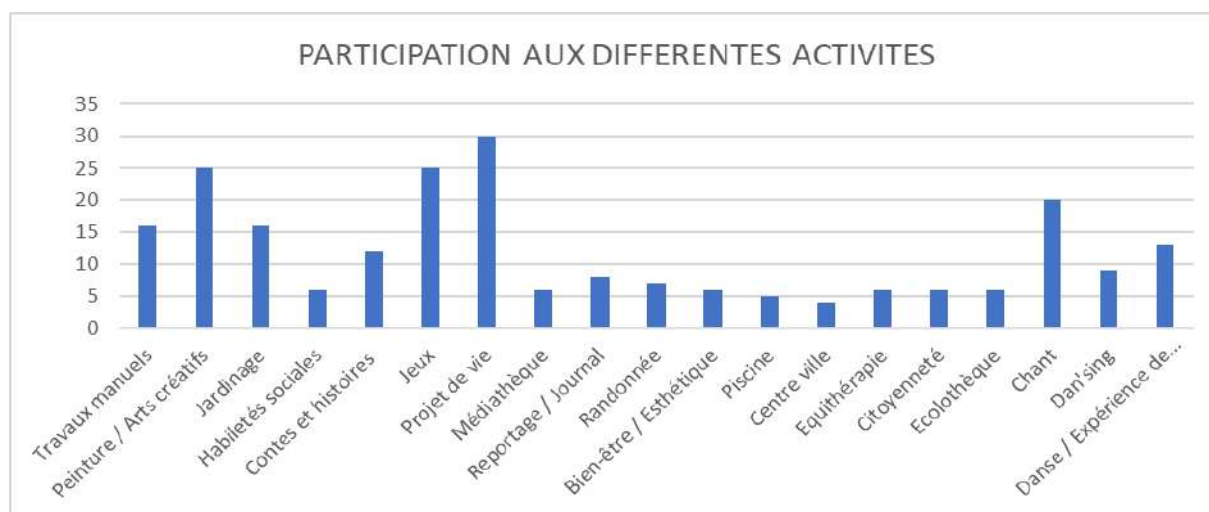
La représentation publique du spectacle a été un moment de fierté et d'accomplissement pour les participants. Ils ont vu concrètement les résultats de leur travail et ont ressenti la satisfaction d'avoir relevé un défi collectif avec succès.

Cela a créé une expérience enrichissante qui a été au-delà de l'apprentissage des mouvements et favorise le développement personnel et social des participants.

L'introduction de vidéos et de nouvelles musiques tout au long de l'année a permis également de diversifier les séances, de briser la routine et d'élargir les horizons des participants en découvrant de nouveaux mouvements et de nouveaux styles de danse.

L'atelier de danse a mis l'accent sur la participation active, l'apprentissage progressif et la création d'un environnement dynamique et motivant pour les participants. Ces éléments ont contribué à une expérience enrichissante et gratifiante pour tous ceux qui y ont participé.

Chaque catégorie d'activité a répondu à des besoins spécifiques des participants, allant du développement des compétences pratiques à l'épanouissement personnel, en passant par l'inclusion sociale et l'exploration de nouveaux horizons. Cette diversité d'activités est à maintenir car elle contribue à offrir un programme complet et enrichissant pour les personnes accueillies aux Aramons. Cela permet également de répondre plus précisément aux attentes des personnes et à leur projet personnalisé.



6- LES RÉSIDENCES

Au cours de l'année 2023, le service hébergement s'est efforcé de proposer un large éventail d'activités et de sorties adaptées aux besoins et aux préférences des résidents. Ces activités ont été conçues dans le but d'encourager le bien-être, le développement personnel, ainsi que la socialisation des résidents, tout en favorisant leur intégration dans l'environnement local.

Activités et Sorties proposées :

- 1- **Sorties en plein air / nature** : L'équipe a organisé plusieurs sorties en plein air afin de permettre aux résidents de profiter de la nature et de l'environnement extérieur. Ces sorties comprenaient des balades dans des parcs, des randonnées, des pique-niques au bord de la mer, ainsi que des visites de différents sites naturels tels que le lac du Salagou et les Arènes de Codognan.
- 2- **Sorties culturelles** : Des sorties culturelles ont également été planifiées pour offrir aux résidents des expériences enrichissantes. Ils ont participé à diverses manifestations dans des lieux culturels tels que des théâtres, des festivals, des expositions, et des concerts. Ces sorties visaient à stimuler l'intérêt des résidents pour les arts et la culture locale.
- 3- **Activités culinaires** : Des activités culinaires ont été organisées régulièrement, permettant aux résidents de participer à la préparation de repas variés tels que des brunchs, des barbecues, des tartiflettes et des smoothies, des soupes, des pâtisseries. Ces activités ont favorisé le développement de compétences culinaires, ainsi que le plaisir de cuisiner et de partager des repas en groupe.
- 4- **Sorties ludiques / événementielles** : Des sorties ludiques et des événements spéciaux ont été proposés pour divertir les résidents. Cela incluait des soirées feux d'artifice, des jeux de piste, des visites dans parcs d'attractions, ainsi que des soirées cinéma. Ces activités ont permis aux résidents de se détendre et de se divertir ensemble.
- 5- **Activités sportives** : Des activités sportives ont été proposées comprenant des séances de volley-ball, des initiations au pickleball, ainsi que des sorties à la plage avec des activités adaptées. Ces activités ont encouragé la pratique d'un mode de vie actif et ont favorisé la santé physique et mentale des résidents.

Nous constatons des évolutions significatives dans la composition du groupe des personnes accueillies au sein des résidences, ainsi que les transformations dans les approches d'accompagnement et les partenariats établis.

En effet au cours de l'année précédente, nous avons constaté des réorientations importantes des personnes accueillies vers des structures telles que les Établissements d'Accueil Médicalisés (EAM), les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS). Cette année, deux adultes en situation complexe ont également obtenu une place dans d'autres établissements, ce qui a contribué à modifier considérablement la composition du groupe.

La réorganisation du groupe a eu un impact significatif sur l'ambiance au sein de nos résidences, qui est désormais plus sereine. Les accompagnements sont aujourd'hui moins axés sur les soins et davantage orientés vers l'éducatif et l'autonomie. Les résidents ont gagné en autonomie et nécessitent moins d'assistance pour les activités de la vie quotidienne, telles que la préparation du petit déjeuner, le rangement de leur logement et les soins personnels. L'accent est désormais mis sur le développement de l'autonomie et de l'autodétermination.

Cette évolution libère du temps pour la réalisation d'accompagnements plus individualisés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement. Certains résidents sont désormais en mesure de se rendre seuls chez le médecin, dans le quartier, pour faire des achats, ce qui témoigne de leur progression en termes d'autonomie. L'équipe peut ainsi répondre plus facilement aux demandes spécifiques des résidents et proposer de nouvelles activités plus dynamiques.

Nous avons également poursuivi notre travail sur l'ouverture de l'établissement et avons établi de nouveaux partenariats avec des échanges inter établissement ce qui a favorisé un enrichissement du tissu social. La reprise des activités sportives en lien avec l'association MCSA, notamment le tir à l'arc, a été particulièrement appréciée par les résidents. L'adhésion à l'association CSS34 nous permet par ailleurs de mieux répondre aux besoins des adultes accueillis, tout en bénéficiant d'une réduction des coûts grâce à ce dispositif.

L'année 2023 a été riche en activités variées et stimulantes pour les résidents de notre établissement. Ces initiatives ont contribué à créer un environnement dynamique et inclusif, où chacun a pu s'épanouir et participer à des expériences significatives. Elle est également marquée par des changements significatifs dans la composition du groupe des personnes accueillies, ainsi que dans les approches d'accompagnement.

7- LES PARTENARIATS

PROPARA

Avec le centre Propara nous avons organisé la fête des voisins. Deux adultes se rendent ponctuellement à une activité aquagym et utilisent ainsi le bassin thérapeutique.

ESAT KENNEDY

Tous les vendredis midi, des travailleurs de l'ESAT Ateliers Kennedy viennent se restaurer sur la résidence Le Verdanson dans le cadre d'une convention partenariale. Ils mènent un chantier à l'école de police non loin des Aramons.

LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Avec la maison de l'environnement située à Prades-le-Lez avec des échanges intra et extra-muros autour de la biodiversité un groupe de l'Ato a construit une maison à insectes et a mis en place un jardin aromatique.

D'autres perspectives d'évolution du projet sont envisagées autour de différentes thématiques :

- Les ruches
- L'histoire du château de Restinclières

- Les jardins à la française
- Les vignes
- Différentes futures expositions
- La permaculture
- Le potager

LES ATELIERS SELKY

Pour ce qui concerne l'activité peinture, la signature d'un partenariat avec les ateliers Selky « Le jeu de peindre » à raison d'une demie journée par semaine est mis en place depuis septembre 2021. Cela concerne un groupe de 5 adultes qui se rendent dans les locaux de cette association pour y réaliser un travail avec une technique de peinture adaptée, qui permet de développer de nouveaux potentiels pour les adultes qui y participent.

LA LUDOTHEQUE

Une fois par mois, un groupe de résidents se rend à la médiathèque Jean-Jacques Rousseau pour jouer et emprunter de nouveaux jeux de société, l'équipe de la médiathèque se rend disponible et peut venir faire des interventions dans nos locaux.

LE PROJET IMMERSION AVEC LES IME (Institut-Médico-Éducatif)

- Les Pescalunes de Lunel,
- Le Château d'O à Montpellier,
- La Pinède à Jacou,
- Les Oliviers,
- Association Améthyste.

Un groupe de 4 à 5 adultes vient à tour de rôle aux Aramons à raison d'une à deux fois par mois partager des temps de mises en situation dans l'atelier travaux manuels. Cela permet à des jeunes adultes de rencontrer les personnes accueillies, de se familiariser et de découvrir ce qu'est un foyer de vie. Ceci est souvent en lien avec le parcours de la personne et une future orientation dans le secteur adulte. Les résidents de l'ATO eux sont mis en situation d'accueil et transmettent ainsi leur connaissance à ces jeunes adultes.

Pour l'association Améthyste un éducateur vient avec deux jeunes adultes en situation d'autisme pour préparer le passage entre les secteurs enfant et adulte.

ASSOCIATION SILOE

Avec l'atelier travaux manuels, l'Association SILOE en lien avec l'IME de la pinède propose de faire des travaux de rénovations et d'entretien, en équipe, sur les navires existants qui constituent la flotte de l'association. Un groupe de 4 adultes participe à ce projet une fois par mois sur une journée complète. Cette activité se déroule dans le milieu ordinaire avec des échanges entre les membres de l'association et des bénévoles souvent des anciens pêcheurs, menuisiers, spécialistes de la navigation.

L'ASSOCIATION MCSA (Montpellier Culture Sport Adapté)

Nous travaillons en partenariat avec la MCSA depuis plusieurs années. Ils mettent à disposition de l'atelier expression corporelle une chorégraphe et une comédienne dans le cadre du projet « Expériences de scène » qui se déroule au Théâtre d'O à Montpellier. Cette année il y a eu la représentation d'un spectacle au théâtre d'O à Montpellier.

Nous avons utilisé également les services de cette association durant les vacances d'été, au mois d'août. 7 adultes des résidences sont partis en séjour adapté dans les Cévennes durant une semaine.

L'ASSOCIATION « LE POIDS DU PARTAGE »

Dans la cadre d'un atelier intitulé « Objectif santé », l'association vient sur site une fois par semaine avec 2 intervenantes. Elle propose durant une heure une activité sportive pour un groupe de 6 adultes en surpoids, afin de remobiliser les personnes concernées en leur proposant un travail autour du corps en mouvement. Chaque trimestre un bilan écrit nous est remis, en lien avec les projets personnalisés des participants afin de mesurer l'évolution de chacun. Ces intervenants proposent également le cas échéant, de venir participer à des réunions de fonctionnement pour transmettre à l'équipe pluridisciplinaire leurs observations ou leurs propositions pour améliorer la prestation. Nous avons reconduit ce projet cette année car il correspond toujours aux besoins de certains résidents.

LE FOYER DES ECUREUILS

Nous avons poursuivi le projet « échanges de logement » avec le foyer des écureuils ce qui a permis de répondre à deux adultes des Aramons qui souhaitaient expérimenter un ailleurs et rencontrer d'autres personnes.

ASSOCIATION LIRE ENTRE NOUS

Nous avons signé une convention avec la responsable de cette association qui vient une fois par mois aux Aramons et propose sur une demie journée sur l'accueil de jour animer un atelier contes et histoires.

8- LE SERVICE RESTAURATION

Depuis avril 2023, la nouvelle salle de restauration en mode self, avec une décoration « design » apaisante, a contribué à l'amélioration du service et de ce temps de vie quotidienne. En effet, les adultes accueillis ont gagné en autonomie et le climat durant les temps de repas est aujourd'hui beaucoup plus serein et convivial.

Au cours de l'été 2023, la commis de cuisine en place depuis octobre 2022 a quitté son poste pour ouvrir un restaurant et nous avons donc procédé à un nouveau recrutement, la nouvelle commise de cuisine est en poste depuis septembre 2023, et cela n'a pas compromis l'équilibre en cuisine, bien au contraire, force est de constater que l'efficacité et l'ambiance du service restauration se sont vus progresser positivement.

La fréquence des repas végétariens a bien été intégré par tous : 2 par semaine sur l'accueil de jour, 4 par semaine pour le foyer d'hébergement. Au fil du temps, l'équipe cuisine fait des propositions variées et qualitatives. Trois « commission menu » ont permis des échanges cordiaux avec l'équipe cuisine, et la prise en compte des souhaits des personnes accueillies.

Depuis novembre 2023, des temps de réunion animés par le chef de service médico-social ont été instaurés avec le chef cuisinier et les équipes éducatives, ils permettent une meilleure régulation et l'organisation de repas à thème et d'atelier cuisine par les résidents eux-mêmes sur le Gecko et le Verdanson en soirée ou durant les week-ends.

Nos pourcentages de respect de la loi EGALIM n'ont pas progressé mais il est actuellement difficile de les augmenter au regard de l'inflation du secteur alimentaire et notamment sur les produits Bio. En effet, nos quotas d'achats EGALIM sont passés de 11 % à 7 % et nos achats « responsables » de 20 à 15 %. Nous espérons pouvoir redresser ces taux en 2024, mais nous sommes obligés de tenir compte de notre budget et du contexte économique...

9- LE SERVICE TECHNIQUE et SURVEILLANTS DE NUIT

Le pilotage du service technique et de l'équipe de surveillants de nuit s'est vu confié, en 2023, au Comptable afin d'élargir ses fonctions en tant que cadre intermédiaire.

Le service technique est organisé de telle manière que trois agents techniques polyvalents effectuent les navettes matin et soir pour le transport des externes, l'entretien des locaux collectifs et privés. Pour ces derniers, cela se fait en collaboration avec le chef de service médico-social en fonction des besoins de chaque résident.

L'un de ces trois agents est plus spécifiquement concentré sur la maintenance des locaux. En 2023, il a réalisé avec l'aide d'un agent en CDD la rénovation complète de l'espace restauration et de nombreux travaux de réfection dont les deux salles de bains des résidences devenues respectivement un atelier d'esthétique et bien-être (Atelier Accueil de jour) et une salle de détente comme l'ont souhaité les résidents.

Un quatrième agent vient en renfort de l'équipe cuisine pour la plonge et assure également l'entretien des salles de l'accueil de jour et du bâtiment administratif. Il s'agit d'un emploi aidé qui débouchera sur un CDI en avril 2024.

Les agents techniques sont désormais, tout comme les surveillants de nuit, conviés aux réunions collectives mensuelles avec l'ensemble des salariés, ils participent également une fois par mois aux réunions éducatives, et bénéficient d'une rencontre mensuelle avec la psychologue, car ils sont en lien au quotidien avec les personnes accompagnées et travaillent en étroite collaboration avec l'équipe éducative.

En 2023, Un surveillant de nuit en contrat aidé a signé un CDI. L'équipe de surveillants de nuit s'est donc stabilisé avec quatre personnes en CDI.

Avec les deux extensions prévues en octobre 2024, nous devons redessiner les contours de l'organisation de ces équipes.

10- LA COMMISSION ETHIQUE

Une commission éthique composée d'un médecin psychiatre spécialisé dans l'accompagnement des adultes en situation de handicap accueillis en établissement médico-social, du directeur, de la psychologue, du chef de service médico-social, d'une administratrice de l'association PRATO, d'un éducateur accueil de jour, une éducatrice foyer, et de deux membres issus des familles des personnes accueillies, s'est chargée de produire un document synthétique intitulé « Charte d'Accompagnement à la Vie Affective et Sexuelle » afin de définir les principes fondamentaux de l'accompagnement des résidents et externes du Foyer de Vie les Aramons en matière de vie affective et sexuelle.

Ce document est annexé au contrat de travail des salariés et au règlement de fonctionnement, en supplément de la Charte des droits et des libertés des personnes accueillies en Etablissement social et médico-social.

11- LES CHANTIERS ET ÉVÉNEMENTS PROGRAMMÉS en 2024

- La poursuite de la mise en œuvre du plan d'action d'amélioration continue issu de l'évaluation interne et du DUERP – RPS, auquel s'est ajouté le suivi des actions initiées par le Conseil de la Vie Sociale
- La mise en place des fiches actions du CPOM :
 - La création d'un partenariat artistique avec une compagnie de danse
 - La création d'un clip vidéo dans le cadre de l'atelier musique
 - La participation active au festival Arts-Dits
 - Créer des Documents Facile à Lire et à Comprendre
 - Mettre le journal des Aramons en ligne
 - Mener des actions en faveur de l'accessibilité et de prévention aux outils numériques
 - La mise en place d'un atelier cuisine
 - La création d'un potager et d'un poulailler
 - Créer un « café des familles »
 - Consolider l'analyse des pratiques et la démarche qualité de l'établissement
- La fête institutionnelle annuelle (Samedi 25 mai)
- L'organisation de Portes Ouvertes (Jeudi 13 juin)
- La visite de conformité avant l'ouverture des nouveaux dispositifs (juillet)
- La réception des travaux du nouveau bâtiment au numéro 63 (septembre)
- Réorganisation de l'équipe (restructuration et nouvelles embauches) au regard des deux extensions programmées au 1er octobre
- Ouverture des deux nouveaux dispositifs :
 - Nouvelle Unité « Foyer d'hébergement » de 10 places au 1^{er} étage du nouveau bâtiment
 - Nouveau dispositif de 9 studios autonomes dont 1 place de répit au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment
- L'évaluation externe (10 et 11 décembre)